

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION
MRC DE CHARLEVOIX

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion tenue le 12 juin 2017 à 19h30, à l'endroit habituel des sessions à laquelle il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire Rénauld Marier.

Présents :

Mme Stella Tremblay
M. Matthieu Girard
M. Réjean Tremblay
M. Steeve Tremblay
M. Benoît Bradet
M. Charles-Henri Gagné

Sont également présentes : la secrétaire d'assemblée Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe ainsi que Nadine Perron, secrétaire administrative.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mai 2017;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2017;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017;
6. Adoption des comptes à payer du mois de mai 2017;
7. Adoption des factures non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
8. Dépôt du Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement, règlement numéro 414;
9. Lettre de Madame Madeleine Tremblay;
10. Résolution relative à la fin du lien d'emploi de Madeleine Tremblay;
11. Autorisation de dépenses;
12. Résolution nomination Directrice générale et secrétaire-trésorière;
13. Demande de dérogation mineure de Réal Duchesne;
14. Demande de dérogation mineure de Jean-Nicoll Girard;
15. Demande CPTAQ de Frank Audet;
16. Lignage de rues : Résultats de l'appel de propositions de la MRC de Charlevoix pour les municipalités locales;
17. La Route du Lait dans Charlevoix : Demande d'appui;
18. Grand Défi Pierre Lavoie : Demande de commandite de Pascal Tremblay, participant;
19. Société canadienne du cancer : Demande de don (Relais pour la vie);
20. Centre de prévention du suicide de Charlevoix : Demande de commandite;
21. Transport adapté Charlevoix-Ouest : Paiement du 1^{er} versement 2017;
22. Offre de service : Inspection et entretien des systèmes de détection de gaz, garage et service incendie;
23. Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec-Charlevoix : Invitation au tournoi de golf et commandite;
24. Radio MF Charlevoix (CIHO) : Demande pour lien filaire site de replis en cas de sinistre;

25. Regroupement ski de fond raquette (RSFR) : Renouvellement contrat de partenariat 2017/2018 pour les Sentiers de l'Amical;
26. Rallye pédestre du livre jeux «Une histoire fantastique dans Charlevoix » : Demande d'autorisation pour localiser les lettres indices;
27. Achat d'une imprimante à la caserne incendie;
28. Achat de mobilier de rangement pour le bureau;
29. Achat de fleurs;
30. Achat turbidimètre portatif, analyseur PH/température;
31. Nomination d'un nouveau représentant sur le conseil d'administration de Forum Jeunesse;
32. Service professionnel SOMAEU / ROMAUEU;
33. Demande de raccordement au réseau d'aqueduc municipal (chemin Principal Est);
34. Demande du conseil de la ligue de pétanque de St-Hilarion;
35. Fédération québécoise des municipalités (FQM), congrès 2017;
36. Festival des pompiers de Charlevoix : Inscription de la brigade;
37. Gestion documentaire;
38. PGMR 2016-2020 : Politique environnementale;
39. Soumission pour création page professionnelle Facebook;
40. Offre de service de formation de la Ville de La Malbaie pour opérateur autopompe;
41. Correction montant soumission fournitures prolongement réseau rue de la Scierie;
42. Lettre de M. Denis Lafond;
43. Maintenance génératrice;
44. Résolution suivi dossier PIQM 1.5;
45. Courrier;
46. Affaires nouvelles;
47. Période de questions;
48. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 30, Monsieur le Maire Renald Marier, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2017-06-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2017-06-02

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} MAI 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mai 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 1^{er} mai 2017.

2017-06-03

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

D’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 mai 2017.

2017-06-04

5- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

D’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 29 mai 2017.

2017-06-05

6- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2017

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 78 598.44 \$ (journal des achats #1160, journal des déboursés # 940-941, chèques # 12989 à 13043, prélèvements # 454 à 463) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 46 004.10 \$ (journal des achats 1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159, journal des déboursés # 932-933-934-935-936-937-938-939, chèques # 12981 à 12986, prélèvements # 449 à 453) et les salaires nets pour un montant 21 905.82 \$, (dépôts # 504790 à 504838), sont acceptés.

2017-06-06

7- ADOPTION DES FACTURES NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

Maxi				58.43 \$
Coop Agrivoix				20.42 \$
Création Excel-Cèdre				718.59 \$
Quincaillerie A.Tremblay				11.49 \$
Fons de l'information sur le territoire				8.00 \$
IT Cloud.ca				89.57 \$
Bell Mobilité				107.98 \$
Bell Canada				291.42 \$
				1 305.90 \$

8- DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D’ENREGISTREMENT, RÈGLEMENT NUMÉRO 414

Le conseil prend acte du dépôt du certificat de la tenue d’un registre du 17 mai 2017.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION**

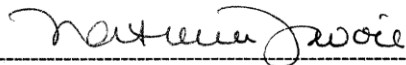
Certificat relatif au déroulement de la procédure d’enregistrement des personnes habiles à voter du secteur concerné de la municipalité.

Je, Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion certifie

- ☒ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 414 est de 533;
- ☒ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 64 ;
- ☒ que le nombre de signatures apposées est de 0;

Je déclare

- ☒ que le règlement numéro 414 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- ☐ qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

 17 mai 2017, 19h05
Signature (titre) date

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)

2017-06-07

9- LETTRE DE MADAME MADELEINE TREMBLAY

Le Conseil prend acte du dépôt d’une lettre de démission pour retraite remise à monsieur le maire par madame Madeleine Tremblay, qui fait suite à un congé de maladie d’environ un an. La démission de madame Madeleine Tremblay à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière est effective à partir du 10 juin 2017.

Il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion remercie madame Tremblay pour ses 26 ans de service au sien de la municipalité dont plus de 19 ans à la direction générale et lui souhaite une très bonne retraite.

2017-06-08

10- RÉOLUTION RELATIVE À LA FIN DU LIEN D’EMPLOI DE MADELEINE TREMBLAY

CONSIDÉRANT la lettre de démission pour retraite de Madame Madeleine Tremblay;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil met fin au lien d’emploi avec Madame Madeleine Tremblay et autorise le règlement des sommes dues (vacances et autres) et à recevoir (REER et Assurances collectives) au 10 juin 2017 selon les conditions énumérés au contrat de travail.

2017-06-09

11- AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Stella Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la municipalité Paroisse de Saint-Hilarion autorise les dépenses pour un cadeau de reconnaissance et une petite fête pour souligner le départ de Madame Madeleine Tremblay.

2017-06-10

12- RÉOLUTION NOMINATION DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT la démission pour retraite de madame Madeleine Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière, effectif à partir du 10 juin 2017;

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du conseil pour son remplacement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à la majorité des conseillers présents :

DE NOMMER madame Nathalie Lavoie, adjointe depuis 19 ans, au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière et que l’entrée en fonction est effective dès maintenant;

D’AUTORISER monsieur le maire à signer l’entente à conclure à cet effet;

D’AUTORISER la mise à jour de l’identification des personnes autorisées à signer divers documents ou effets bancaires;

D’AUTORISER madame Lavoie à signer tous les documents administratifs pour et au nom de la municipalité;

QUE les différents ministères, municipalités et MRC, fournisseurs et autres soient informés dans les meilleurs délais de ce changement de garde à la direction générale de la municipalité.

Le conseiller Benoît Bradet n’a pas participé aux discussions et s’est abstenu de voter car il est le conjoint de Mme Lavoie et il demande la mention au procès-verbal.

2017-06-11

13- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE RÉAL DUCHESNE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a étudié la dérogation mineure (#126) de monsieur Réal Duchesne dont la propriété est située sur le lot 11-P, rang 5 du cadastre de Paroisse Saint-Hilarion ;

CONSIDÉRANT QUE la nature de la dérogation demandée est l’indice d’occupation au sol;

CONSIDÉRANT QUE les raisons justifiant la demande est de permettre l’agrandissement du garage actuel : le maximum d’occupation du sol permis est de 10 %, que le garage actuel, suite à une dérogation antérieure, occupe 10.46% du sol et que la demande est de pouvoir occuper 11.22 % du sol, réf. article 6.1.1 du règlement de zonage #200;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif Urbanisme a étudié la demande lors d’une séance le 6 juin 2017 à 18 h 30 et recommande d’accepter la demande et l’a transmise au conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Steeve Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure de monsieur Réal Duchesne.

2017-06-12

14- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE JEAN-NICOLL GIRARD

CONSIDÉRANT QUE le conseil a étudié la dérogation mineure (#125) de monsieur Jean-Nicoll Girard dont la propriété est située sur le lot 7-42, 7-43, rang 2, du cadastre de Paroisse Saint-Hilarion ;

CONSIDÉRANT QUE la nature de la dérogation demandée est la hauteur du bâtiment accessoire (garage);

CONSIDÉRANT QUE les raisons justifiant la demande est de pouvoir remiser sa roulotte dans le garage : la hauteur de 22’7’’au total alors que la résidence a une hauteur totale de 19’10’’. La hauteur du garage ne doit pas dépasser la hauteur de la résidence ou 6 m. (le plus sévère s’applique). (Article 7.2.4 Règlement zonage). Résumé : norme : 6 mètres, demande 6.88 mètres, différence 0.88 mètre.

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif Urbanisme a étudié la demande lors d’une séance le 6 juin 2017 à 18 h 30 et recommande de ne pas accepter la demande et elle l’a transmise au conseil municipal pour approbation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à la majorité des conseillers présents; (5 pour la refuser, 1 pour l’accepter)

QUE le conseil refuse la demande de dérogation mineure tel que demandée de monsieur Jean-Nicoll Girard et lui suggère de vérifier les possibilités pour ne pas que le garage ne dépasse pas la hauteur de la maison.

2017-06-13

15- DEMANDE DE CPTAQ DE FRANK AUDET

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a pris connaissance de la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) par monsieur Frank Audet qui demande l’autorisation pour l’ajout d’un puits (eau courante) et d’une installation septique dans une remise forestière en lien avec un projet de culture maraîchère sur lot 8-P, rang 2, du cadastre officiel de la Paroisse de St-Hilarion;

CONSIDÉRANT QUE les critères de l’article 62 sur la protection des activités et du territoire agricole, savoir :

CRITÈRES OBLIGATOIRES		
1	Le potentiel agricole du ou des lots Le potentiel agricole des lots avoisinants	Catégories 4, 5 et 7
2	Les possibilités d’utilisation du ou des lots à des fins d’agriculture.	Bonne (fins sylvicoles)
3	Les conséquences d’une autorisation sur les activités et le développement des activités agricoles ainsi que les possibilités d’utilisation agricole des lots avoisinants.	Aucune
4	Les contraintes résultant de l’application des lois et règlements en matière d’environnement pour les établissements de production animale.	N/A
5	La disponibilité d’autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes de l’agriculture.	Projet doit être en zone agricole
6	L’homogénéité de la communauté et de l’exploitation agricole.	Pas d’impact
7	L’effet sur la préservation pour l’agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région.	Pas d’impact
8	La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l’agriculture.	N/A
9	L’effet sur le développement économique de la région.	positif
10	Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d’une collectivité lorsque la faible densité d’occupation du territoire la justifie.	N/A

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements municipaux et, plus particulièrement au règlement de zonage de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion appuie la demande d’autorisation à la CPTAQ de monsieur Frank Audet.

2017-06-14

16- LIGNAGE DE RUES : RÉSULTATS DE L’APPEL DE PROPOSITIONS DE LA MRC DE CHARLEVOIX POUR LES MUNICIPALITÉS LOCALES

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix a fait un appel de propositions au nom des municipalités locales intéressées concernant le lignage de rues;

CONSIDÉRANT QUE c’est la compagnie Lignes Maska qui et le plus bas soumissionnaire

au coût de 184 \$ du km pour la peinture avec microbilles de verre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accepte la soumission de Lignes Maska au coût de 184 \$ km (avant taxes) et qu’elle fera faire le lignage de rues sur environ 30 km de routes municipales pour un total d’environ 5 520 \$ plus taxes;

QUE Lignes Maska devra communiquer avec la Municipalité avant d’entreprendre les travaux quelques jours à l’avance afin de savoir le trajet où sera fait le lignage de rues.

2017-06-15

17- LA ROUTE DU LAIT DANS CHARLEVOIX : DEMANDE D’APPUI

CONSIDÉRANT QUE la souscrit à une approche axée sur la qualité de vie et le bien-être des familles, sur la santé et le développement durable;

CONSIDÉRANT QUE municipalité de la Paroisse Saint-Hilarion s’engage activement à promouvoir la santé, la qualité de vie et le bien-être de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les professionnels de la santé, à l’instar de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, des Diététistes du Canada et du Comité canadien pour l’allaitement, recommandent l’allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois et sa poursuite jusqu’à deux ans ou plus, accompagné d’aliments complémentaires appropriés;

CONSIDÉRANT QU’offrir des milieux de vie favorables à l’allaitement contribue au développement optimal des jeunes enfants et au bien-être des femmes, des familles et de la société;

CONSIDÉRANT QU’allaiter en public est un droit protégé par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et que la Cour suprême a déjà statué en faveur de ce geste dans les lieux publics;

CONSIDÉRANT QU’il arrive encore trop souvent que l’on demande aux mères d’allaiter ailleurs que dans les espaces publics;

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la municipalité de la Paroisse Saint-Hilarion s’engage à :

- 1-Prendre une série de mesures visant à favoriser, accueillir et protéger le geste d’allaiter dans ses lieux municipaux;
- 2-Identifier clairement les espaces publics municipaux comme étant des lieux où les femmes peuvent allaiter librement et sans obligation de se couvrir;
- 3-Aménager des salons d’allaitement dans les édifices publics pour les femmes qui ont besoin d’un endroit discret et confortable;
- 4-Mettre en place une politique favorable à l’allaitement dans tous ses espaces publics et faire connaître cette politique tant aux gestionnaires et aux personnel qu’à la population (ou ajouter des mesures à une politique existante);

5-Adopter une politique pour soutenir ses employées qui allaitent et la faire connaître à tous les gestionnaires et employés.

2017-06-16

18- GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE : DEMANDE DE COMMANDITE DE PASCAL TREMBLAY, PARTICIPANT

CONSIDÉRANT la demande de commandite de Pascal Tremblay qui participe au Grand Défi Pierre Lavoie du 15 au 18 juin prochain pour un périple de 1 000 km en vélo pour la cause qui est de promouvoir les saines habitudes de vie chez les jeunes et pour soutenir la recherche sur les maladies héréditaires orphelines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accorde une somme de 100 \$ en commandite au Grand Défi Pierre Lavoie.

2017-06-17

19- SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER : DEMANDE DE DON (RELAIS POUR LA VIE)

Il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal entérine le versement d'un don de 100 \$ à la Société canadienne du cancer dans le cadre du Relais pour la vie qui a eu lieu le 10 juin dernier à Baie-St-Paul.

2017-06-18

20- DEMANDE CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE DE CHARLEVOIX : DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT QUE la demande de commandite pour la tenue d'une vente de garage au profit de la prévention du suicide qui aura lieu le 26 août 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise un don de 50 \$ au Centre de prévention suicide de Charlevoix.

2017-06-19

21- TRANSPORT ADAPTÉ CHARLEVOIX-OUEST : PAIEMENT DU 1^{er} VERSEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le 1^{er} versement 2017 pour les services de transport adapté 2017;

CONSIDÉRANT QU'il faut rembourser le montant à Transport adapté Charlevoix-Ouest;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal entérine le paiement du 1^{er} versement 2017 au montant de 45 052 \$ à l'ordre de Transport adapté Charlevoix-Ouest.

201706-20

22- OFFRE DE SERVICE : INSPECTION ET ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE DÉTECTION DE GAZ, GARAGE ET SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service datée du 26 mai 2017 de la compagnie Detekta pour l'inspection et l'entretien des systèmes de détection de gaz pour garage et caserne incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Detekta pour un contrat de service de 3 ans « tout inclus » (deux visites annuelles, vérification, calibration et essais des systèmes, rapport de service à chaque visite, certificat de conformité, pièce de remplacement et appel de service) au coût de 950 \$ plus taxes par année.

2017-06-21

23- COOPÉRATIVE DES TECHNICIENS AMBULANCIERS DU QUÉBEC-CHARLEVOIX : INVITATION AU TOURNOI DE GOLF ET COMMANDITE

CONSIDÉRANT l'invitation de la Coopérative des techniciens ambulanciers (CTAQ) pour leur deuxième tournoi de golf qui se tiendra le 30 juin 2017 et qui se veut une activité de financement pour acheter des DEA et faire des dons dans la communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accorde une commandite de 150 \$ payable à l'ordre du « Tournoi de golf des paramédics de Charlevoix 2017 ».

2017-06-22

24- RADIO MF CHARLEVOIX (CIHO) : DEMANDE POUR LIEN FILAIRE SITE DE REPLIS EN CAS DE SINISTRE

CONSIDÉRANT QUE la démarche de la radio CIHO pour trouver un site de replis stratégique en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif est d'assurer les opérations de diffusion (radio) de CIHO en cas de sinistre au siège social de l'organisation (ex. feu bâtiment, dégât d'eau majeur, vandalisme);

CONSIDÉRANT QU’il s’agit de la première source en matière d’information régionale sur le territoire de la région de Charlevoix, CIHO se doit de pouvoir assurer ses opérations de diffusions et être en mesure d’assurer son rôle en cas de sinistre. C’est près de 30 000 personnes qui peuvent compter sur CIHO 365 jours par année, 24h sur 24h;

CONSIDÉRANT QU’une des options envisagées est de créer un lien filaire vers un bâtiment partenaire le plus proche;

CONSIDÉRANT la demande faite à la municipalité en ce sens lors d’une rencontre entre deux représentants de CIHO et monsieur le maire pour expliquer le projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Charles-Henri Gagné et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE le Conseil accepte l’option de créer un lien filaire vers le bureau municipal tel que présenté;

QUE CIHO sera responsable des coûts d’installation, de l’entretien, des assurances ou tout autre frais liés à ce projet;

QUE monsieur le maire soit autorisé à signer l’entente à intervenir avec CIHO.

Le conseiller Matthieu Girard s’abstient de voter déclarant avoir des intérêts financiers dans le projet.

2017-06-23

25- REGROUPEMENT SKI DE FOND RAQUETTE (RSFR) : RENOUVELLEMENT CONTRAT DE PARTENARIAT 2017/2018 POUR LES SENTIERS L’AMICAL

CONSIDÉRANT QUE l’entente pour le membership du Regroupement ski de fond et raquette (RSFR) de la saison 2017/2018 est à renouveler pour Le Sentiers de l’Amical de Saint-Hilarion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte de renouveler l’entente au coût de 335 \$ et autorise la directrice générale à signer le contrat de partenariat 2017/2018 avec le RSFR.

2017-06-24

26- RALLYE PÉDESTRE DU LIVRE JEUX « UNE HISTOIRE FANTASTIQUE DANS CHARLEVOIX » : DEMANDE D’AUTORISATION POUR LOCALISER LES LETTRES INDICES

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la mise en place de la version « rallye pédestre » inspiré par le livre jeux « Une histoire fantastique dans Charlevoix! » (initiative des 6 bibliothèques de la MRC de Charlevoix), une autorisation de la municipalité est demandée pour la localisation de lettre-indice aux endroits visés;

CONSIDÉRANT QUE la lettre peut être peinte ou collée (dans ce cas, elle est en plastique rigide très mince). Elle a 9 pouces de haut (peinte ou collée) et installée en permanence (toutes saisons).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion donne sa permission d’installer les lettres indices aux deux endroits visés soit au Parc récréatif de l’Amical et à la Montagne de la Croix lumineuse.

2017-06-25

27- ACHAT D’UNE IMPRIMANTE À LA CASERNE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Service incendie de Saint-Hilarion aurait besoin d’une imprimante pour avoir la possibilité d’imprimer des documents en dehors des heures d’ouverture du bureau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à faire les démarches pour l’achat et l’installation d’une imprimante.

2017-06-26

28- ACHAT DE MOBILIER DE RANGEMENT POUR LE BUREAU

CONSIDÉRANT le besoin de mobilier de rangement ainsi qu’un poste d’accueil pour la réception;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise l’achat d’ameublement pour rangement (classeurs et autre) ainsi qu’un poste d’accueil pour un montant d’environ 5 000 \$.

2017-06-27

29- ACHAT DE FLEURS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire enjoliver le village par l’installation de jardinières et la plantation de fleurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Charles-Henri et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise l’achat de fleurs.

2015-06-28

30- ACHAT TURBIDIMÈTRE PORTATIF, ANALYSEUR PH/TEMPÉRATURE

CONSIDÉRANT QUE l’achat d’appareils est nécessaire pour prendre certaines mesures nécessaires à la production de rapport et pour répondre aux normes du traitement de l’eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise l’achat d’un turbidimètre portatif au coût de 1 481.73 \$ plus taxes et d’un analyseur de PH/température au coût de 277.36 \$ plus taxes au fournisseur Veolia Water technologies Canada Inc.

2017-06-29

31- NOMINATION D’UN NOUVEAU REPRÉSENTANT SUR LE CONSEIL D’ADMINISTRATION DE FORUM JEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer un nouveau représentant pour Saint-Hilarion pour siéger sur le conseil d’administration de Forum Jeunesse en remplacement de madame Mélanie Gourde, qui a été embauchée par l’organisme;

CONSIDÉRANT QUE cette implication demande environ quatre (4) rencontres par année et participation à l’Assemblée générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion nomme madame Lucie Hotte, technicienne en loisir, comme représentante de la municipalité sur le CA de Forum Jeunesse.

QUE ses frais de déplacement, s’il y a lieu, seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

32- SERVICE PROFESSIONNEL SOMAEU/ROMAEU

Ce point est reporté.

33- DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D’AQUEDUC MUNICIPAL (CHEMIN PRINCIPAL EST)

Le conseil prend acte de la demande de raccordement au réseau d’aqueduc municipal de résidents du chemin Principal Est. Cette demande est mise à l’étude.

34- DEMANDE DU CONSEIL DE LA LIGUE DE PÉTANQUE DE ST-HILARION

Le conseil prend acte de la demande d'éclairage supplémentaire et de gravier signée par les membres du club de pétanque de Saint-Hilarion concernant le terrain de pétanque. Cette demande est mise à l'étude.

2017-06-30

35- FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM), CONGRÈS 2017

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel 2017 de la FQM aura lieu du 28 au 30 septembre et que monsieur le maire est intéressé à y assister;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l'inscription de monsieur le maire au congrès de la FQM 2017 au coût de 760 \$ (plus frais pour souper gala, s'il y a lieu), plus taxes;

QUE les frais reliés au déplacement, coucher et repas non-compris sont également autorisés.

2017-06-31

36- FESTIVAL DES POMPIERS DE CHARLEVOIX : INSCRIPTION DE LA BRIGADE

Il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l'inscription de cinq (5) pompiers pour le Festival des pompiers 2017 qui aura lieu à La Malbaie les 4, 5, et 6 août 2017 au coût de 165 \$ par brigade, ainsi que l'achat de chandails du festival au coût de 12.50 \$ chacun et autorise le remboursement des frais pour souper sur présentation des factures.

37- GESTION DOCUMENTAIRE

Ce point est reporté.

2017-06-32

38- PGMR 2016-2020 : POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

CONSIDÉRANT QUE le Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de Charlevoix est entré en vigueur le 26 janvier dernier, et que les municipalités locales incluses dans ce dernier mettre en application les actions qui y sont indiquées.

L'une des premières actions est de mettre en place est l'adoption d'une politique environnementale permettant de mieux gérer les achats et les matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'en tant que municipalités, il faut donner l'exemple à nos citoyens et qu'il est primordial de nommer une personne responsable de son application et suivi;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l’adoption de la politique environnementale et sa mise en fonction, la MRC demandera, en 2018, de s’inscrire au programme « ICI ON RECYCLE » de Recyc-Québec et que l’accompagnement dans ces démarches sera effectué par la réserve de la Biosphère qui rencontre présentement les ICI de la MRC pour inciter ces derniers à participer au programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion adopte sa *Politique environnementale de gestion des matières résiduelles* » tel que présentée au conseil municipal et nomme une personne responsable pour veiller à son application et ce, dans la mesure du possible.

2017-06-33

39- SOUMISSION POUR CRÉATION PAGE PROFESSIONNELLE FACEBOOK

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte la soumission - formule clés en main au montant de 455 \$ plus taxes - de CACI FTD.com pour la création d’une page facebook professionnelle pour la municipalité et aide à la mise sur pied d’une stratégie de communication pour un lancement optimisé;

QU’une Politique d’utilisation de la page facebook sera adoptée avant son entrée en fonction.

2017-06-34

40- OFFRE DE SERVICE DE FORMATION DE LA VILLE DE LA MALBAIE POUR OPÉRATEUR AUTOPOMPE

CONSIDÉRANT l’offre de service de formation opérateur d’autopompe de la Ville de La Malbaie pour l’inscription de deux (2) pompiers volontaires soit messieurs Daniel Lavoie et Donald Tremblay;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l’inscription à la formation d’opérateur d’autopompe des deux (2) pompiers volontaires au coût de 1 313.30\$ par candidat plus taxes et que la directrice générale est autorisé à signer le contrat avec la Ville de La Malbaie - Gestionnaire de formation pour l’École nationale des pompiers du Québec (ENPQ).

2017-06-35

41- CORRECTION MONTANT SOUMISSION FOURNITURES PROLONGEMENT RÉSEAU RUE DE LA SCIERIE

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accepte la correction de la soumission de Wolseley passant de 2 536 \$ plus taxes à 4746.18 \$ plus taxes pour les fournitures pour le prolongement du réseau d’aqueduc sur la rue de la Scierie car des éléments étaient manquants à la 1^{ère} soumission.

2017-06-36

42- LETTRE DE MONSIEUR DENIS LAFOND

Le conseil municipal prend acte de la lettre datée du 9 juin 2017 apporté au bureau municipal par M. Denis Lafond à laquelle, il est indiqué qu’il désire ajouter un point à l’ordre de jour de l’assemblée du 12 juin en ce qui concerne les délais pour le transport du bateau.

Comme M. Lafond n’est pas présent et qu’il n’a pas formulé de demande précise.

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil ne peut pas prendre de décision car M. Lafond n’est pas présent pour expliquer sa demande.

2017-06-37

43- MAINTENANCE GÉNÉRATRICE

Il est proposé par Steeve Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accepte la soumission #691 de Génératrices Beaumont Inc. pour un programme d’entretien annuel pour groupe électrogène de la génératrice de l’usine d’eau potable (1 vérification complète, 1 changement d’huile, filtre à l’huile, 1 changement de filtre à carburant, 1 vérification complète des composantes soit : antigel, boyaux, 1 ajustement de vitesse et voltage) pour un montant de 1 825 \$ plus taxes pour 3 ans soit 608.33 \$ par année plus taxes.

2017-06-38

44- RÉOLUTION SUIVI DOSSIER PIQM 1.5

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil informe les instances concernées de son intention de poursuivre le projet de la route 138 avec le programme PIQM 1.5 et qu’une étude des coûts devra être fait.

45- COURRIER

- SPCA de Charlevoix : Rapport d’activités 2016;
- Centraide : Invitation pour annonce investissements majeurs pour la région de Charlevoix;
- Centr’Hommes Charlevoix : Avis de convocation à l’Assemblée générale annuelle;

- Centre d'études collégiales en Charlevoix : Remerciement pour contribution pour le Gala de la réussite;
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Confirmation d'aide financière dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté;
- Domaine Forget : Invitation au concert d'ouverture de Festival International;
- Ligue de sécurité routière Charlevoix-Ouest : Remerciement pour contribution accordée.

46- AFFAIRES NOUVELLES

46.1 DÉPÔT AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-HILARION**

AVIS PUBLIC

VENTE DE TERRAIN

=====

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, conformément à la Loi, que la municipalité Paroisse de Saint-Hilarion a vendu en date du 1^{er} juin 2017 à la SPCA de Charlevoix un terrain d'une superficie de 2000 m2 situé sur le lot 8A-P (8A-14), rue de la Scierie, pour la somme de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), taxes applicables en sus.

DONNÉ À Saint-Hilarion, ce 5^e jour de juin deux mille dix-sept (2017).



Nathalie Lavoie

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

2017-06-39

46.2 ACHAT D'ASPHALTE FROID

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise l'achat d'une palette d'asphalte froide (63 sacs) chez Wolseley au coût unitaire de 9.60 \$/ sac plus taxes.

2017-06-40

46.3 PHOTOGRAPHIE DONALD LAVOIE

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

2017-06-41

QUE le conseil autorise l’achat d’une photo sur cadre de l’église de Saint-Hilarion prise par M. Donald Lavoie au coût de 100 \$.

46.4 TRAITEMENT USINE EAUX USÉES

CONSIDÉRANT la soumission datée du 2 juin 2017 de Les Gazons Tessier pour le contrôle de la végétation des bassins d’épuration des eaux usées (berges et aire de circulation);

CONSIDÉRANT QUE l’offre comprend deux (2) traitements d’herbicide non sélectif qui seront effectués au mois de juin et au mois d’août 2017;

CONSIDÉRANT QUE ces traitements sont nécessaires à la protection et à la durée des membranes des bassins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil accepte la soumission de Les Gazons Tessier au coût de 1 800 \$ pour les deux (2) traitements.

47- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2017-06-42

48- LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

La Levée de l’assemblée est proposée par Stella Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 43.

Rénald Marier, maire

**Nathalie Lavoie, directrice générale
et secrétaire-trésorière.**

« Je, Renald Marier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal ».

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JUIN 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion tenue le 19 juin 2017 à 19 h 30, à l'endroit habituel des sessions à laquelle il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire Renald Marier.

Présents :

Mme Stella Tremblay
M. Réjean Tremblay
M. Matthieu Girard
M. Charles-Henri Gagné
M. Benoît Bradet
M. Steeve Tremblay

Est également présente : la secrétaire d'assemblée Nathalie Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Autorisation de signataires pour opération cadastrale des trois (3) terrains rue de la Scierie ;
4. SPCA;
5. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 19 h 30, Monsieur le Maire Renald Marier, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance extraordinaire par un mot de bienvenue.

2017-06-43

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour de cette séance extraordinaire tel que rédigé.

2017-06-44

**3- AUTORISATION DE SIGNATAIRES POUR OPÉRATION CADASTRALE DES TROIS (3)
TERRAINS, RUE DE LA SCIERIE**

CONSIDÉRANT le mandat donné à Simard & Sheehy, arpenteurs-géomètres, pour effectuer le cadastrage et le piquetage pour trois parties du lot 8A partie, rang 2, (rue de la Scierie);

CONSIDÉRANT le plan de lotissement visant la création des lots 8A-12, 8A-13 et 8A -14 a été déposé et qu'il est nécessaire d'autoriser les personnes à signer le document d'opération cadastrale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise le maire, Renald Marier et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Lavoie, à signer le document relatif à l'opération cadastrale.

4- SPCA

Ce point est annulé.

2017-06-45

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La Levée de l'assemblée est proposée par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 32.

Renald Marier, maire

**Nathalie Lavoie, directrice générale
et secrétaire-trésorière**

« Je, Renald Marier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».